

Mai 2004 • Vol. 1, n^o 1



Sommaire

Mot du président	2
Mot de la directrice générale	3
La structure administrative du COGESAF	4
Composition du CA 2003-2004	5
L'équipe du COGESAF	6
À la découverte du bassin versant	7
Portrait du bassin, un aperçu!	8
Membre 2004	9
La qualité de mon eau... ..	10

Mot du président

Concert'EAU afin de préciser l'importance de la concertation pour le COGESAF. Un concert est une entente de plusieurs personnes ou de plusieurs organismes dans le but d'arriver à une même finalité. C'est une harmonie formée de plusieurs voix. Pour le COGESAF, c'est un choix impératif. Il veut être à l'écoute de tous les intervenants intéressés par la gestion intégrée de l'eau. Mais, comme dans un concert, où un instrument dialogue avec l'orchestre, il veut discuter avec vous.

Concert'EAU sert à vous informer, mais il doit surtout être à votre disposition pour échanger, pour connaître les problématiques qui vous concernent, pour spécifier vos intérêts et vos volontés, pour présenter les actions que vous réalisez.

Il nous semble que la gestion intégrée ne sera efficace que dans la discussion, dans l'interaction sociale avec les élus, décideurs rationnels des choix politiques, avec les usagers, partenaires conscients des conséquences environnementales de leurs actions et avec les groupes environnementaux, acteurs conscients des impératifs socio-économiques de leurs revendications. Le **Concert'EAU** est cet espace de discussion.

Toute discussion a ses exigences : la rationalité, l'écoute attentive, la confrontation acceptée des idées, la rigueur cognitive, la cohérence pratique, mais surtout l'éthique communicationnelle.

Ces qualités, les membres du COGESAF les ont valorisées depuis la création du comité de gestion intégrée de l'eau par bassin versant. Elles sont la garantie d'une véritable concertation.

Concert'EAU devient donc un lieu de débats démocratiques dans une approche de résolution de problème où tous les intervenants sont légitimes et pertinents. Il devient un lieu de la coopération appuyée sur l'expertise des citoyens et des organismes qui manifestent une volonté indéfectible de travailler ensemble.

Concert'EAU est le reflet de nos valeurs.

Bonne lecture!



Jean-Paul Raïche
Président du COGESAF



Jean-Paul Raïche
Président du COGESAF

Mot de la directrice générale



Stéphanie Martel
Directrice générale du COGESAF

Je suis très heureuse de vous présenter le tout nouveau bulletin du COGESAF, le **Concert'EAU**. Ce bulletin, diffusé quatre fois par année, se veut un outil de liaison avec les membres, les partenaires ainsi que l'ensemble de la population habitant le territoire du bassin versant de la rivière Saint-François afin de vous informer des développements de la gestion intégrée par bassin versant sur ce territoire. Pour toutes questions ou commentaires sur ce bulletin, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Beaucoup de choses ont changées au sein du COGESAF depuis notre dernière rencontre, qui a eu lieu lors de l'Assemblée spéciale du COGESAF, tenue le 26 avril 2003. Un financement de 65 000 \$ a été accordé, à l'été 2003, aux organismes de bassin par le Ministère de l'environnement du Québec. Ce financement a permis de nous doter d'équipement de travail (ordinateurs, imprimante, logiciels, mobilier de bureau) ainsi que d'un lieu de travail, situé à Rock Forest. Il a aussi permis d'assurer un poste de coordination au sein de l'organisme en plus de retenir les services, de façon contractuelle, d'une adjointe administrative, d'un agent de communication, d'un géomaticien, ainsi que d'un graphiste. De plus, nous avons obtenu une subvention de la Fondation de la faune du Québec pour engager une biologiste pour une période d'un an. Catherine Frizzle est donc entrée en poste au début du mois de novembre 2003, afin de réaliser le portrait du bassin versant de la rivière Saint-François. Une autre subvention a aussi été obtenue par le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) pour un stage de perfectionnement de 10 semaines. Cette subvention a permis l'embauche de Julie Grenier, biologiste, au début du mois d'avril afin de travailler à la réalisation du portrait du bassin.

Le COGESAF a participé à plusieurs activités, dans le but de se faire connaître et de faire connaître la gestion intégrée par bassin versant, telles que : Fête de l'eau de Sherbrooke, Symposium sur l'eau de Victoriaville, Fête du Lac des Nations de Sherbrooke. Dans ce même but, le COGESAF a aussi organisé le visionnement de films sur l'eau au cours du mois de novembre 2003 en plus de donner quelques conférences dans les Cégeps, Universités et groupes communautaires. Dans un souci d'améliorer la visibilité du COGESAF ainsi que l'information véhiculée par notre organisme, le site Internet du COGESAF a été grandement amélioré.

Enfin, puisque nous sommes d'abord un organisme de concertation, je ne pourrais passer sous silence les nombreuses démarches entreprises afin de consolider nos partenariats. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec des représentants des MRC, groupes environnementaux, gouvernements, institutions universitaires, en plus d'obtenir l'appui de représentants des secteurs agricole, forestier, municipal, environnemental et gouvernemental pour un important projet présenté au FAQDD au printemps 2004.

L'année 2003-2004 fut donc une année remplie de consolidation, tant au niveau financier, des ressources humaines, que des partenariats avec les acteurs de l'eau. C'est grâce à la collaboration et à la concertation de tous que la gestion intégrée s'installe de façon durable sur le territoire du bassin versant de la rivière Saint-François.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce premier bulletin et au plaisir de vous rencontrer prochainement.



Stéphanie Martel
Directrice générale du COGESAF

La structure administrative du COGESAF

Le bassin versant est divisé en trois grandes régions : Bas Saint-François, Moyen Saint-François et Haut Saint-François. Les MRC ont 3 sièges par région et les groupes associatifs et des usagers ont un siège par collège électoral par région. Le conseil d'administration est donc composé de 31 personnes réparties en 8 collèges électoraux, dans les quatre groupes suivants :

Élus : 10

Municipal et municipalité régionale de Comté (9)
Nation autochtone (1)

Groupes associatifs : 9

Éducation, culture et patrimoine (3)
Groupes environnementaux (3)
Associations touristiques, de plein air et santé (3)

Usagers : 9

Agricole (3)
Forestier (3)
Économique (3)

4

Conseils régionaux en environnement : 3

Estrie (1)
Centre-du-Québec (1)
Chaudière-Appalaches (1)

Les délégués des organismes du gouvernement assistent au conseil d'administration comme observateur.

Assemblée générale annuelle du COGESAF

Date : 29 mai 2004

Heure : 9 h 30

Lieu : 225, rue Frontenac, Sherbrooke (Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke)

Pour information :

Mme Stéphanie Martel
Tél. : (819) 864-1033

Composition du CA 2003-2004 par régions et collèges électoraux

Bas Saint-François

Collèges électoraux	Représentants	Organismes
MRC	Jacques Gill	Nicolet-Yamaska
MRC	Francine Ruest-Jutras	Drummond
MRC	Jean-Guy Berthiaume	Val Saint-François
Nation autochtone	Daniel Nolett	Nation Waban-Aki
Éducation, Culture et patrimoine	Céline Labrecque	Groupe-Conseil Véloroute des cultures
Groupes environnementaux	Jean-Paul Raïche	Bloc Vert
Associations touristiques, de plein air et santé	Michel Proulx	URLS Centre-du-Québec
Agricole	Yves Gatien	Syndicat UPA Drummond-Nord
Forestier	Mathieu Prince	Proformen
Économique	Raymond Vanier	Domtar inc.
Conseil régional de l'environnement	Gilles Guay	Centre-du-Québec (CRECQ)

Moyen Saint-François

Collèges électoraux	Représentants	Organismes
MRC	Bernard Tanguay	Sherbrooke
MRC	Gérald Boudreau	Coaticook
MRC	Pierre Levac	Memphrémagog
Éducation, Culture et patrimoine	Jean-François Comeau	Centre universitaire de formation en environnement Université de Sherbrooke
Groupes environnementaux	Paul Beaudoin	Charmes
Associations touristiques, de plein air et santé	Réjean Carrière	Club de motoneige de l'Estrie
Agricole	Jacques Masson	Syndicat UPA Coaticook
Forestier	André Roy	Syndicat des producteurs de bois Estrie
Économique	Patrice Bigras	Groupe Teknika
Conseil régional de l'environnement	Jean-Guy Dépôt	Estrie (CREE)

5

Haut Saint-François

Collèges électoraux	Représentants	Organismes
MRC	Gilles Goddard	Haut Saint-François
MRC	Francine Blais	Le Granit
MRC	Hélène Faucher	L'Amiante
Éducation, Culture et patrimoine	Todd Fisher	Comité stratégique de Bury
Groupes environnementaux	Jacques Gosselin	Association des riverains du lac Aylmer
Associations touristiques, de plein air et santé	Réjean Bernard	FQF - Estrie
Agricole	Antoine Doyon	Syndicat UPA Sawyerville
Forestier	Martin Larrivée	Aménagement coopératif de Wolfe
Économique	Éric Cormier	GSI Environnement
Conseil régional de l'environnement	Bruno Faucher	Chaudière-Appalches (CRECA)

L'équipe du COGESAF



Stéphanie Martel
Directrice générale du COGESAF



Catherine Frizzle
Biologiste



Julie Grenier
Biologiste



Joëlle Muyldermans
Directrice générale par intérim



Isabelle Giroux
Adjointe administrative

À l'emploi du COGESAF depuis l'automne 2002, Stéphanie détient un baccalauréat en sciences politique de l'Université de Sherbrooke ainsi qu'une maîtrise en environnement, également de l'Université de Sherbrooke. Elle quittera ses fonctions à la fin du mois de juin pour un congé de maternité et sera de retour en poste au printemps 2005.

cogesaf@cogesaf.qc.ca

Elle détient un baccalauréat en biologie, concentration écologie, de l'Université de Sherbrooke ainsi qu'une maîtrise en environnement, également de l'Université de Sherbrooke.

Catherine est à l'emploi du COGESAF depuis novembre 2003 et elle travaille principalement à la réalisation du portrait du bassin versant de la rivière Saint-François. Elle quittera aussi le COGESAF au début du mois de juin pour un congé de maternité et sera de retour au printemps 2005.

catherine@cogesaf.qc.ca

Elle détient un baccalauréat en biologie de l'Université du Québec à Rimouski. À l'emploi du COGESAF depuis avril 2004, pour une période d'un an, Julie a pour principale tâche la réalisation du portrait du bassin versant de la rivière Saint-François ainsi que le diagnostic de ce dernier.

julie@cogesaf.qc.ca

Elle détient un baccalauréat en biologie de l'Université de Sherbrooke ainsi qu'une maîtrise en environnement, également de l'Université de Sherbrooke.

Joëlle est à l'emploi du COGESAF depuis mai 2004, pour un contrat d'un an, en remplacement de la directrice générale, qui quitte temporairement ses fonctions pour un congé de maternité.

cogesaf@cogesaf.qc.ca

Elle est à l'emploi du COGESAF depuis le printemps 2002 à temps partiel. Elle partage son temps avec un autre organisme environnemental de la région, soit le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie.

cogesaf@cogesaf.qc.ca

À la découverte... du bassin versant de la rivière Saint-François

La rivière Saint-François

Les Abénakis l'avais dénommée « **Alsigôtegek** » qui signifie rivière aux coquillages. Ce n'est que vers 1687 qu'elle fut communément appelée la Rivière Saint-François, en l'honneur de François de Lauson, quatrième gouverneur de la Nouvelle-France. À cette époque, la Rivière Saint-François était l'une des grandes rivières à saumons du Québec. Aujourd'hui, on dénombre environ 60 espèces de poissons dont cinq espèces de salmonidés : truite brune, arc-en-ciel, mouchetée, grise et ouananiche.

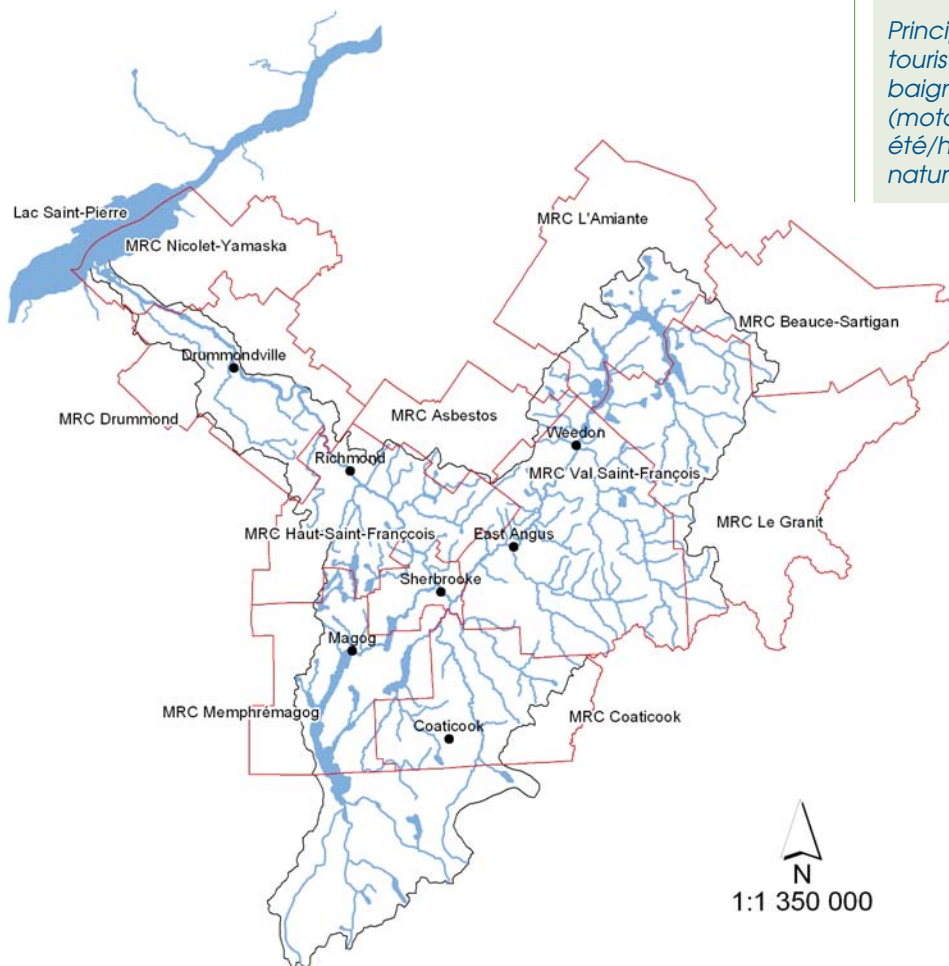
La Saint-François en bref :

Le bassin versant compte
123 municipalités, dont 1 nation
autochtone
12 municipalités régionales de
comté (MRC)
3 régions administratives

On dénombre également plus
d'une centaine de lacs dont 25
sont de plus de 100 hectares. Les
plus importants :
Memphrémagog, Saint-François,
Aylmer, Massawippi. Les rivières
d'importances se jetant dans la
Saint-François : Magog, au
Saumon (secteur lac Brompton),
Massawippi, Eaton, au Saumon
(secteur Scotstown).

Principales activités récréo-
touristiques en lien avec l'eau :
baignade, activité nautique
(motorisées ou non), pêche
été/hiver, observation de la
nature.

Le bassin versant



Portrait du bassin, un aperçu!

La rivière Saint-François coule au sud du fleuve Saint-Laurent. Elle prend sa source dans les Appalaches, plus précisément dans le lac Saint-François, et dans quelques tributaires de la région de l'Amiante, de Beauce-Sartigan et du Granit. Le bassin versant couvre une superficie de 10 230 km², avec 15 % de son bassin en sol américain. Cette portion est non négligeable car elle constitue la tête des rivières Magog et Massawippi. Plusieurs enjeux portant sur la qualité de l'eau du lac Memphrémagog ont déjà fait l'objet de négociations internationales. La rivière termine sa course dans les basses plaines du Saint-Laurent. La Saint-François s'écoule dans le lac Saint-Pierre, déclarée réserve mondiale de la biosphère. La population du bassin est estimée à 320 000 personnes dont le quart est composées de villégiateurs.

Le bassin comporte plusieurs usages. On note une prédominance de la forêt sur le bassin, avec une concentration en amont, suivi d'une mosaïque entre cet usage et l'agriculture en milieu de bassin et finalement, une occupation agricole très importante sur les derniers kilomètres de la rivière principale. Le long du parcours, nous pouvons compter

7 papetières, principal type d'usine rejetant ces eaux usées dans le cours d'eau. Depuis le début des années 1990, plusieurs améliorations ont été portées aux méthodes de traitements des eaux usées des papetières et l'amélioration est palpable au niveau de la qualité de l'eau. Trois centres urbains, Sherbrooke et Drummondville sur la rivière Saint-François et Magog sur la rivière du même nom représentent les grandes agglomérations avec leur lot d'industries, la charge importante d'eaux usées et l'utilisation accrue des berges.

Selon les dernières données de qualité de l'eau 1998-2000 compilées par le ministère de l'Environnement, celle du bassin de la Saint-François est satisfaisante à bien des égards. En fait, comme plusieurs rivières, sa qualité varie d'amont vers l'aval. Nous pouvons être fiers puisque la qualité en amont est jugée bonne (cote la plus élevée) de la tête de bassin jusqu'à la hauteur de Sherbrooke, satisfaisante en aval de Sherbrooke jusqu'à Richmond. Ce n'est qu'en fin de parcours que la qualité se gâte puisque des cotes mauvaises et très mauvaises sont attribuées pour la portion entre Richmond et l'embouchure.



Catherine Frizzle
Biologiste

À l'heure actuelle, le COGESAF s'affaire à fouiller, récolter et compiler l'information existante sur le bassin de la Saint-François afin de pouvoir travailler, de concert avec tous les utilisateurs de l'eau, afin de redonner à tous l'usage de cette magnifique ressource. Cet automne, le COGESAF sera en mesure de vous présenter l'ensemble du portrait du bassin versant de la rivière Saint-François.

Qu'est-ce qu'un Plan directeur de l'eau ?

La réalisation d'un Plan directeur de l'eau (PDE) constitue le premier mandat des organismes de bassin. C'est l'outil d'aide à la décision qui va permettre d'agir efficacement, de manière concertée et coordonnée sur le territoire. Le Plan directeur de l'eau est un document qui décrit les caractéristiques du bassin versant, consignées dans un portrait, analyse les problèmes d'ordre hydrique et environnemental du bassin pour en dresser un diagnostic, présente les enjeux et les objectifs préconisés, notamment en matière de protection, de restauration et de mise en valeur de la ressource eau et des écosystèmes, pour se terminer par l'élaboration d'un plan d'action permettant d'atteindre les objectifs préalablement définis. L'élaboration du Plan directeur de l'eau devrait s'échelonner sur une période d'environ 3 ans. Ensuite, on procède à la mise en œuvre de ce plan, notamment par la signature des contrats de bassin. Pour en savoir un peu plus sur les contrats de bassin, veuillez consulter notre prochain numéro du **Concert'EAU**.

Pour en savoir plus sur la gestion par bassin versant

www.cogesaf.qc.ca/Gestion/IndexGestion.html (COGESAF)

www.menv.gouv.qc.ca/eau/bassinversant/index.htm (Ministère de l'Environnement)

www.robvq.qc.ca (ROBVQ – Regroupement des organisations de bassin versant du Québec)

Liste des membres en date du 30 avril 2004

- Action Saint-François
- Aménagement forestier coopératif de Wolfe
- Aménagement forestier et agricole des Appalaches
- AMEUS
- Association des Propriétaires Riverains du Lac Bowker
- Association des Riverains du lac Aylmer
- Association des Riverains Grand Lac Saint-François
- Association pour la préservation du Lac Magog
- Association pour la protection du Lac Brompton inc.
- Association pour la protection du Lac de Stoke (APLS)
- Association pour la protection du Lac Massawippi
- Association pour la protection du Lac Mont-joie inc. (APLM)
- Bloc Vert
- Camping Mailhot enr.
- Cegep de Drummondville
- Club de nautisme et de pêche du Lac Bowker
- Comité de suivi de la plaification stratégique locale de Bury
- Corporation de conservation du Boisé de Johnville
- Corporation de gestion CHARMES
- Conseil régional de l'environnement de Chaudière-Appalaches
- Conseil régional de l'environnement de l'Estrie
- Domtar inc
- Enjeu Estrie
- Enviro-Accès
- Environnement E.S.A.
- Fédération de l'UPA-Estrie
- Fédération Québécoise de la faune Estrie
- Grand Conseil de la nation Waban-Aki
- Groupe HBA experts-conseils
- Groupe Teknika
- Groupe-conseil La véloroute des cultures
- Groupement forestier coopératif Saint-François
- Les Laboratoires Shermont
- Les sentiers de l'Estrie
- MAPAQ
- MRC Arthabaska
- MRC Coaticook
- MRC de Drummond
- MRC de l'Amiante
- MRC du Haut Saint-François
- MRC Memphrémagog
- MRC Nicolet-Yamaska
- MRC Val-Saint-François
- Municipalité d'Adstock
- Municipalité d'Ascot Corner
- Municipalité de Barnston-Ouest
- Municipalité de Compton
- Municipalité de Dixville
- Municipalité de Dudswell
- Municipalité de l'Avenir
- Municipalité de Pierreville
- Municipalité de Saint-Bonaventure
- Municipalité de Saint-Joachim-de-Courval
- Municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine
- Municipalité de Stanstead-Est
- Municipalité de St-Germain de Grantham
- Municipalité de Wickham
- Municipalité du Canton d'Orford
- Municipalité Saint-François-du-Lac
- Parc national de Frontenac
- Proformen
- RAPPEL
- Réseau-Environnement
- Sherbrooke, Cité des rivières
- Syndicat de l'enseignement - environnement (SERD)
- Syndicat de secteur de l'UPA-Drummond Sud
- Syndicat de secteur de l'UPA-Rivière Bas Saint-François
- Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie
- Syndicat du secteur de l'UPA de Coaticook
- Syndicat du secteur de l'UPA de La Patrie
- Syndicat du secteur de l'UPA de Sawyerville
- Syndicat du secteur de l'UPA Drummond-Nord
- Syndicat du secteur de l'UPA-Richmond
- Université de Sherbrooke, Centre universitaire de formation en environnement
- Ville de Disraeli
- Ville de East Angus
- Ville de Saint-Nicéphore
- Ville de Windsor
- Waterville TG inc.

Par l'intérêt que vous portez à notre organisation, vous contribuez à un effort collectif pour le mieux-être de notre ressource eau. Nous vous remercions de votre appui.

Devenez membre du COGESAF

À titre de membre du COGESAF vous serez informé de la tenue de nos activités telles que colloques, journées d'étude, conférences, ainsi que des activités organisées par d'autres organismes en lien avec la gestion de l'eau. Vous recevrez également notre bulletin d'information. Votre contribution nous aidera à mettre de l'avant des solutions durables à l'amélioration de notre environnement par une meilleure qualité de l'eau. Pour adhérer, consultez notre site Internet www.cogesaf.qc.ca dans la section Devenir membre afin de remplir le formulaire d'adhésion en ligne. Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter!

La qualité de mon eau, j'y vois dès maintenant!

L'été est à nos portes et le beau temps rime souvent avec jardinage et entretien paysager. Voici donc quelques conseils et trucs simples qui vous permettront de faire votre part, autour de la maison, dans la protection et la conservation de notre ressource eau!

- Utilisez des engrais naturels et non des fertilisants chimiques.
- Cessez d'utiliser les pesticides et les herbicides de manière préventive.
- Gardez votre pelouse à une hauteur de 6 à 8 cm : ceci empêche la germination de la plupart des mauvaises herbes en plus de retenir l'humidité.
- Si votre pelouse nécessite un arrosage, faites-le tôt le matin ou en fin d'après-midi afin de réduire les pertes d'eau par évaporation.
- Laissez la pelouse coupée sur le sol : ceci réduira la quantité d'engrais d'au moins 30% en plus de réduire votre quantité de déchets (l'herbe coupée mise aux ordures contribue de façon non négligeable à augmenter la production de biogazs dans les sites d'enfouissement).
- Ne coupez jamais votre gazon pendant une sécheresse.
- Placez votre arrosoir de façon à vous assurer d'arroser le gazon et non le béton.
- Recueillez l'eau de pluie des gouttières pour arroser le jardin.
- Choisissez des plantes indigènes ou adaptées à la région où vous vivez.
- Tenez compte de la pluie prévue ou déjà tombée avant d'arroser.
- Évitez l'arrosage par jet, car il favorise l'évaporation. De plus, ce type d'arrosage tasse la terre et favorise la perte d'eau par ruissellement.
- Arrosez généreusement une fois par semaine au lieu de le faire légèrement plusieurs fois dans la semaine. Ceci pourra économiser 225 L d'eau par semaine.

Dates à retenir

22 mai : Journée internationale de la biodiversité

29 mai : Assemblée générale annuelle du COGESAF

30 mai au 5 juin : Semaine de l'environnement

2 juin : Journée de l'air pur

5 juin : Journée mondiale de l'environnement

Bulletin trimestriel réalisé par le COGESAF

Coordination : Stéphanie Martel

Rédaction : Stéphanie Martel,
Catherine Frizzle

Cartographie : Catherine Frizzle

Graphisme : André Vuillemin

Pour nous rejoindre :

5182, boul. Bourques

Rock Forest (Québec)

J1N 1H4

Tél. : (819) 864-1033

Télec. : (819) 864-1864

Courriel : cogesaf@cogesaf.qc.ca

Site Internet : www.cogesaf.qc.ca